



L'Essentiel



La newsletter d'information mensuelle
de la centrale EDF de Fessenheim

N°1216 JUILLET 2026

ÉTAT DES UNITÉS DE PRODUCTION

Depuis l'arrêt définitif de ses deux unités de production, le 22 février 2020 pour l'unité n°1 et le 29 juin 2020 pour l'unité n°2, le site est actuellement en phase de démantèlement. Le décret du 1er mai 2026 autorise le démantèlement complet de la centrale nucléaire de Fessenheim. Les nouvelles règles générales d'exploitation adaptées au démantèlement ont été validées par l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASNR). Le groupe EDF démarre les premières opérations de démantèlement dans les bâtiments nucléaires



VIE DE LA CENTRALE



La Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS) de la centrale nucléaire de Fessenheim s'est réunie le 18 juin dans les locaux de la Collectivité Européenne d'Alsace.

Cette réunion était présidée par Francis Kleitz, nouveau président de la CLIS et maire de Guebwiller. Des représentants de l'Autorité de Sûreté Nucléaire et de Radioprotection (ASNR) ainsi que d'EDF étaient présents.

Cette réunion a notamment été l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée, de donner les perspectives pour la première année de démantèlement et de présenter le bilan et le prévisionnel des rejets et prélèvements du site.



LANCEMENT DES OPÉRATIONS DE DÉMANTÈLEMENT À FESSENHEIM

L'ASNR a approuvé le Rapport de Sûreté et les Règles Générales d'Exploitation de la centrale de Fessenheim le 19 juin 2026. Après la publication du décret le 3 mai, il s'agissait de la dernière autorisation nécessaire pour l'entrée en démantèlement. Le basculement dans ces nouveaux référentiels, le 25 juin, a marqué l'entrée officielle du site en démantèlement après 5 ans de préparation.

Le premier chantier d'envergure consiste à découper les 3 générateurs de vapeur du réacteur n°1- des pièces de plus de 300 tonnes et plus de 20 mètres de haut - pour les extraire du bâtiment réacteur. L'autre chantier emblématique sera de retirer les alvéoles qui servaient

de support au combustible utilisé dans le bâtiment combustible. D'ici à quelques années, une fois le reste des équipements électromécaniques démantelés, se succéderont les phases d'assainissement des structures, leur démolition, la réhabilitation des sols et enfin le « déclassé » par l'ASNR, qui retirera Fessenheim de la liste des installations nucléaires. Une nouvelle page s'écrira alors pour le site.

Le démantèlement de Fessenheim générera 405 000 tonnes de matériaux dont 95 % non-radioactifs. Il s'agit pour l'essentiel de bétons qui seront réutilisés sur site comme remblais. Les 5 % de déchets radioactifs seront triés et orientés vers des filières dédiées, selon leur nature et leur niveau de radioactivité. Le décret de démantèlement prévoit une fin de démantèlement au plus tard en 2048. Les opérations mobiliseront 300 personnes en moyenne par an.

« Notre ambition est de faire de Fessenheim la tête de série d'une déconstruction performante du parc nucléaire français. » affirme Myriam Colacicco, directrice de projets démantèlement des réacteurs à eau sous pression (REP)





VIE DE LA CENTRALE

À FESSENHEIM, LES MOTEURS DIESEL RETROUVENT UNE SECONDE VIE GRÂCE À UNE INNOVATION EDF

La centrale de Fessenheim, dans le cadre d'un programme de récupération de pièces de rechange initié en 2023, a récemment expédié deux imposants moteurs diesel V16. Pesant chacun près de 20 tonnes chacun, ces équipements trouveront bientôt une nouvelle vocation au service de la formation des techniciens et de la valorisation de la centrale.

UNE EXTRACTION SIMPLIFIÉE PAR L'INNOVATION

L'extraction de ces composants a toujours été une opération complexe, nécessitant grues et échafaudages mais les équipes de Fessenheim ont pu utiliser, cette fois, un tout nouvel outil : « Extract Diesel ». Développé en 2025 à l'Unité Logistique et Maintenance (ULM) AMT Centre d'EDF par le segment ES Diesel, ce dispositif breveté permet de soulever et de déplacer latéralement

les moteurs à l'aide de vérins autonomes et d'une remorque de transport. Ce tout nouvel outil a pu être utilisé par l'équipe ED Diesel de l'AMT Centre, bien qu'il n'ait pas été prévu initialement pour le site de Fessenheim. La méthode de sortie des moteurs a considérablement simplifié l'opération, réduisant les coûts, les délais et les contraintes logistiques.

FORMATION ET MÉMOIRE : LA NOUVELLE VOCATION DES MOTEURS

Au-delà de l'aspect technique, ce projet s'inscrit dans une démarche concrète de valorisation des matériels sur le site de Fessenheim. Après rénovation, l'un des moteurs servira de support pédagogique pour la formation des futurs techniciens diesel au sein de l'AMT Centre. Il constituera ainsi un véritable support à la transmission des compétences dans un chantier école. Le second moteur sera installé en extérieur, devant l'atelier, comme un symbole fort et un hommage durable à la centrale de Fessenheim.



Demande de brevet déposée auprès de l'INPI, dont la référence officielle est FR2606110



TERRITOIRE

COURSE DES LOUPIOTS

La centrale a réaffirmé son ancrage local en renouvelant son partenariat avec la course à obstacles « Les Loupiots ». Cet événement, organisé dans les rues du village de Fessenheim par l'OMSCAL (Office Municipal des Sports, de la Culture, des Arts et Loisirs) et les bénévoles de l'Entente Pédestre de Fessenheim, s'inscrit dans le cadre de la Fête de l'Amitié. Près de 200 enfants, âgés de 6 à 14 ans et provenant de Fessenheim et des communes avoisinantes, ont ainsi pu prendre part à diverses courses. À l'issue de leurs efforts, chaque jeune participant a été récompensé par un lot offert par EDF.

Cette initiative, renouvelée depuis de nombreuses années consolide l'engagement de la centrale en faveur de l'activité sportive et renforce son lien historique avec la commune de Fessenheim.





TERRITOIRE

INTERVENTION AU FORUM DES MÉTIERS DU COLLÈGE DE FESSENHEIM

Mardi 9 juin, Vincent Kuchly a participé au forum des métiers du collège de Fessenheim. Il a présenté son rôle au sein de la centrale et les enjeux liés au

démantèlement. Cette initiative a permis à quatre classes de 4^{ème} de découvrir son métier de chargé d'affaires, offrant ainsi une belle opportunité de faire connaître ces professions aux jeunes.

Le saviez-vous ?

Le chargé d'affaires assure la gestion des projets, la coordination entre les différents acteurs (clients, fournisseurs, sous-traitants), et le suivi des aspects techniques, financiers et réglementaires.



INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

PUBLICATION DU RAPPORT ANNUEL

Le rapport annuel d'information du public relatif à l'installation nucléaire du site de Fessenheim, rédigé au titre des articles L125-15 et L125-16 du code de

l'environnement, et le rapport environnemental annuel relatif aux installations nucléaires du site de Fessenheim, rédigé au titre de l'article 4.4.4 de l'arrêté du 7 février 2012, sont disponibles sur le site internet de la centrale.



EN CHIFFRES

20 ANS DE LA LOI TSN : « TRANSPARENCE SÛRETÉ NUCLÉAIRE »

La loi Transparence Sûreté Nucléaire du 13 juin 2006 a posé les bases législatives du système de sûreté nucléaire et notamment le principe de précaution. Elle définit les procédures à respecter pour garantir l'information du public concernant les activités nucléaires et prévoir les structures de concertation et de débat à mettre en place pour ce faire.

LOI RELATIVE
À LA
TRANSPARENCE
& À LA SÛRETÉ
EN MATIÈRE
NUCLÉAIRE





VIE DE LA CENTRALE



MATINÉE PRÉVENTION DES RISQUES

Le 18 juin 2026, les équipes d'EDF et les prestataires du site se sont réunis à l'occasion d'une matinée dédiée à la prévention des risques. Un événement convivial placé sous le signe de l'engagement collectif, avec un objectif clair : agir pour soi et protéger les autres.

Échanges, ateliers concrets et mises en situation ont rythmé la matinée afin d'aborder de manière participative les enjeux de santé, de sécurité et de prévention des risques, tout en renforçant les bons réflexes à adopter au quotidien, sur le terrain comme dans les pratiques professionnelles. Au total, plus de 200 participants ont visités les 7 stands mis en place et animés par l'équipes sécurité du site.



VIE DE LA CENTRALE

IMMERSION À LA CENTRALE

Du 15 au 26 juin, le site a accueilli 5 lycéens dans le cadre d'un stage d'observation de deux semaines. Au programme : une immersion au cœur des métiers du site avec la découverte de nombreux domaines tels que la chimie, l'exploitation, la communication, la coordination, la prévention des risques, les travaux, ainsi que les activités d'Orano, de Panthera et de Dalkia.

Un programme riche et varié qui leur permettra d'explorer la diversité des métiers du nucléaire et de mieux comprendre les enjeux du site.



EDF – 22,30 avenue de Wagram – 75008 PARIS – RCS Paris 552 081 317 – SA au capital de 2 084 365 041 euros
Centrale Nucléaire de Fessenheim F 68740 Fessenheim

Contact : fessenheim-communication@edf.fr

Directeur de la publication : Pierre-Jean BARRET – Responsable de la communication : Delphine RORIVE –

Chargée d'édition : Manon SALMON (société SEGULA) – Crédits photos : EDF / Centrale Nucléaire de Fessenheim / Emmanuel JF Riche (Odyssee Communication) / Nicolas OBERLÉ / Exyris

www.edf.fr/fessenheim